

# Les 3 Caps

Samedi 13 et dimanche 14 avril 2019  
Société des régates d'Antibes  
Grade 5B

## ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES 2017-2020

### 1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.  
1.2 Équipages composés de deux personnes minimums.

### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

Le tableau officiel sera situé au Club House de la SR Antibes.

### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Le mat sera situé au Club House de la SR Antibes.

### 5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.2 Une seule course par jour est prévue selon le programme suivant:  
5.3

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
13 avril	11h00
14 avril	11h00

### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Description des pavillons de classe :

#### SR Antibes 2019

Groupes nets	Filière Croiseur	Filière Régate
Classes Osiris	C,D et ex E,F,G	R et ex L
Flamme 1	Croiseurs 28 et + Régate 26.1 et +	
Flamme 2	20.5 à 27.9	26 et moins
Flamme 3	14 à 20.4	
Flamme 4	0 à 13.9	
Pavillon Hobie		M2K

### 8. LES PARCOURS

- 8.2 Types côtiers.  
Samedi : baie de la Salis vers la baie de Saint Jean. Distance 12.5MN  
Dimanche : baie de Saint Jean vers la baie de la Salis. Distance 12.5 MN

### 9. MARQUES

- Marques de parcours : Le Cap Ferrat est une marque de parcours.  
9.2 Marques de départ : bouée jaune  
Quand un bateau viseur de ligne est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle. Il est à tout moment interdit de passer entre la marque de la ligne de départ et le bateau viseur sous peine d'être classé DSQ.  
9.3 Marques d'arrivée à Saint Jean : Bouée jaune mouillée à 200 m dans le Nord Est du feu bâbord d'entrée du port  
Marques d'arrivée à Antibes : bouée jaune située à 400m dans le Sud Est de la Gravette.

**11. LE DÉPART**

- 11.1 Alignement de la ligne de départ: mât arborant le pavillon orange sur le bateau comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ.  
11.2 Délai pour prendre le départ : 10 minutes. Au-delà le bateau sera déclaré DNS.

**13. L'ARRIVÉE**

- 13.1 Saint Jean : mât arborant le pavillon orange sur le bateau comité de course et marque d'arrivée.  
A Antibes : mât arborant le pavillon orange sur le bateau comité de course ou en absence du bateaux comité mât de pavillonnerie sur la Gravette et marque d'arrivée

**14. SYSTÈME DE PÉNALITÉ**

- 14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

**15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE**

- 15.1 Temps limite pour finir les courses : 17h00  
15.2 Les bateaux manquant à finir dans le délai ci-dessus sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

**16. RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION**

- 16.1 Le secrétariat du jury sera situé au Club House de la SR Antibes  
16.3 La salle du jury sera située dans le Club House de la SR Antibes

**17. CLASSEMENT**

- 17.2 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1  
17.3 Courses retirées ; aucune  
17.4 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur distance pour les bateaux OSIRIS-HN France avec CVL, temps sur temps pour les Multi 2000  
17.5 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés avant la course.

**18. RÈGLES DE SECURITE**

- 18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*  
18.3 Canal VHF : **6**  
18.4 Il est interdit de naviguer en course avec l'ancre installée sur le davier d'étrave débordant de la coque  
18.5 La VHF est obligatoire a bord.

**20. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT**

- 20.2 Un bateau doit être conforme aux règles 2 heures avant son signal d'avertissement et une heure après l'heure limite de dépôt des réclamations. *[DP]*

**22. BATEAUX OFFICIELS**

Identification des bateaux officiels : pavillon de la SR Antibes

**27. PRIX**

Le samedi à 18 h 30 à Saint Jean Cap Ferrat avec apéritif  
Le dimanche à 18 h 30 à la S.R.A. avec apéritif

**ARBITRES DÉSIGNÉS :**

Président du comité de course : Gérard Gastaud  
Président du jury : Peter Lamass  
Jaugeur d'épreuve : Dominique Géniaux